



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Usine des eaux

362 Chemin de Wette Fays 69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 3 novembre 1988 :
bâtiment pompe à eau – bassin de bas-service et bassin filtrant

Éléments classés au titre des MH par arrêté du 22 mars 1991 :
machine à vapeur dite de Cornouailles



1) Localisation

L'usine des eaux est située sur la rive droite du Rhône dans le quartier de Saint-Clair à Caluire-et-Cuire au bas du coteau qui longe le fleuve, en vis-à-vis du Parc de la Tête d'Or.

2) Historique et description

En 1853 se constitue la « Compagnie générale des eaux de France ». Construite en 1854 par Aristide Dumond, l'usine des eaux alimente en eau potable différents quartiers de Caluire-et-Cuire et Lyon. Elle permet grâce à l'utilisation de machines à vapeur, dites de Cornouailles, le captage des eaux du Rhône. L'usine s'est arrêtée de fonctionner en 1910 et deux pompes ont été démontées en 1938.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Le tracé d'origine du périmètre de protection inclut des secteurs où l'influence des monuments s'avère aujourd'hui très limitée. Ces secteurs sont issus de l'urbanisation en extension du quartier ancien à caractère périurbain du XX^e siècle.

Ainsi, la proposition de PDA vise à la suppression des secteurs sans enjeu patrimonial et paysager en privilégiant le critère de co-visibilité.

L'usine des eaux, par son implantation en bordure du Rhône, est visible jusqu'au sommet de la balme et depuis la rive opposée. Elle présente ainsi une co-visibilité importante avec le bâti alentour. Le quartier de Saint-Clair est un quartier de faubourg construit principalement à partir du début du XIX^e siècle le long de la route en direction de la Suisse. Les qualités de sa

forme urbaine présentent un intérêt aux abords de l'usine. La balme, relativement urbanisée présente une richesse paysagère valorisante pour l'édifice. Les divers travaux et projets pouvant être réalisés en dehors de ce tracé, ne portent pas atteinte à la présentation du monument et à ses abords.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES (PDA)

USINE DES EAUX

362 Chemin de Wette Fays
69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

(Monument historique inscrit par arrêté du 3 novembre 1988 et classé par arrêté du 22 mars)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

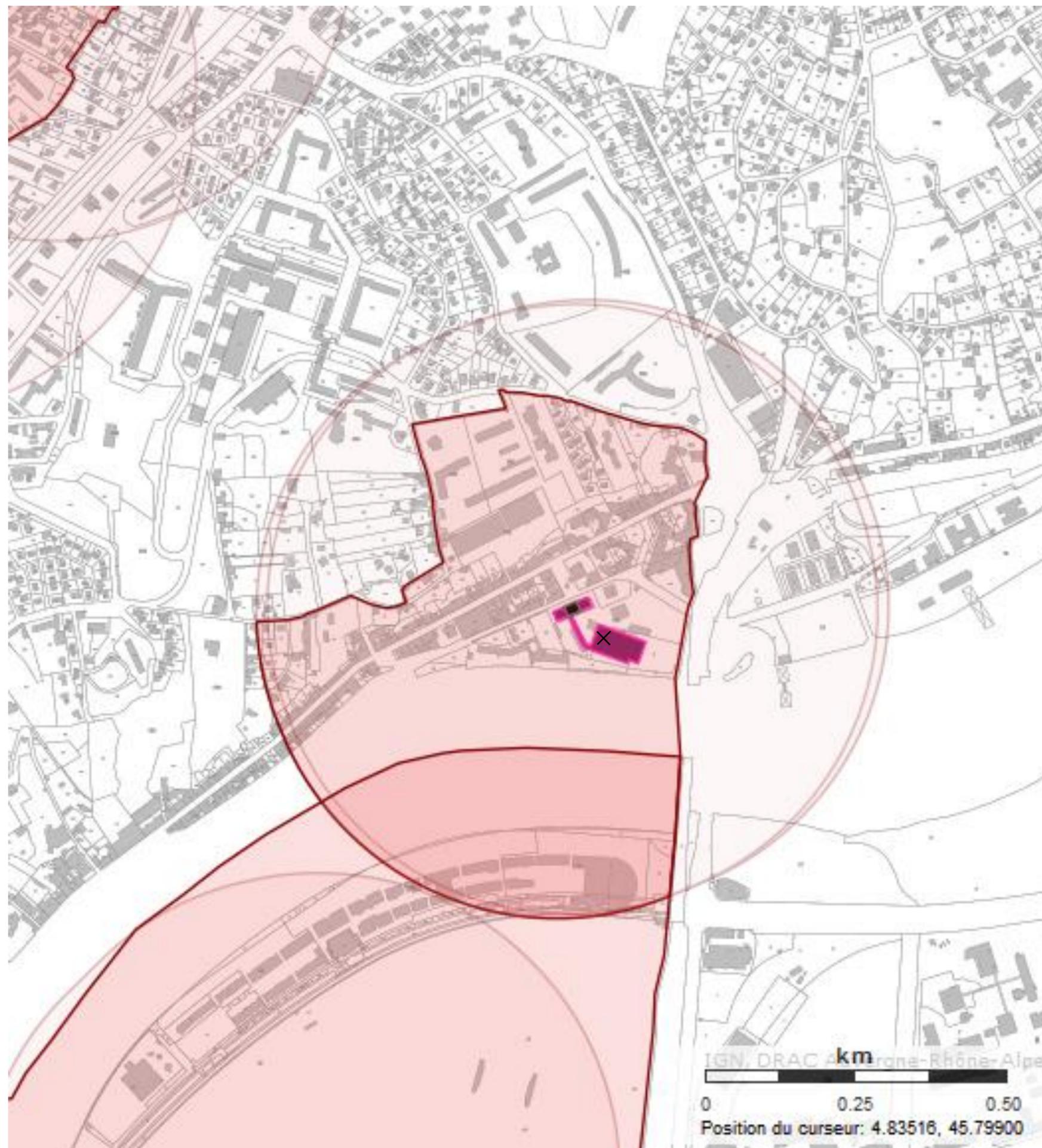
Abords MH

Périmètres des 500 mètres

Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

- En instance de classement
- Partiellement inscrit
- Inscrit
- Partiellement Inscrit-Classé
- Partiellement classé
- Classé
- Par défaut
- × Localisation du monument concerné



Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr